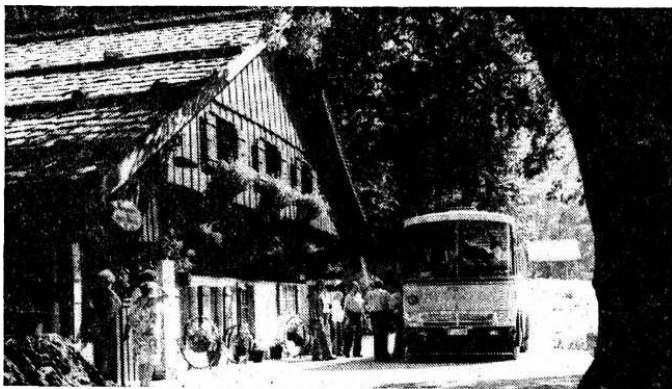


# Deux lignes de cars postaux déficitaires

## Un circuit touristique qui ne paie pas



*Un car postal stationné devant la Ferme Robert... bientôt un document d'archives? (Photo privée)*

Chaque année, le bilan déposé par les PTT laisse songeur. A l'arrivée, des dizaines, voire des centaines de milliers de francs viennent grossir le capital déjà à disposition. Les PTT ne sont pas à plaindre. Merci pour eux. Il n'en reste pas moins que tout n'est pas parfait et que si cette régie fédérale n'agissait qu'en fonction de ses intérêts elle supprimerait certains services. En premier lieu se trouve visé le service des cars postaux.

Ce service a accusé l'année passée un déficit gargantuesque se montant à 95.300.000 francs. Il va cependant de soi que ces services ne seront pas remis en question. Les cars postaux continueront de sillonner les routes de campagnes, puisque, et c'est heureux, chaque hameau, chaque endroit même extrêmement reculé dans l'arrière pays a le droit d'être desservi.

Le service des cars postaux du réseau du Locle et de La Chaux-de-Fonds compte huit lignes, qui sans les énumérer conduisent notamment à La Tourne, aux Planchettes ou à Brot-Desus. Des lignes qui quoi qu'il adienne seront de toute façon maintenues.

Roger Burri, responsable du service des cars postaux au Locle l'a confirmé. «Il est évident que les PTT ont l'obligation de desservir n'importe quel hameau, n'importe quelle minime agglomération. Ces lignes-là ne risquent donc absolument rien.»

Le danger vient d'ailleurs. Le service des cars postaux du Locle propose depuis de nombreuses années deux lignes supplémentaires dites touristiques: Le Locle - La Ferme Robert et Le Locle - Sommartel. Des lignes proposées en fin de semaine seulement - samedi après-midi et dimanche toute la journée - et qui bien évidemment sont destinées aux marcheurs et aux promeneurs. Pourtant chaque année, à l'heure de bilan, le rouge

est de rigueur. L'exercice 85 s'est soldé par un double déficit de 5500 francs pour Le Locle - La Ferme Robert et de 4500 francs pour la ligne Le Locle - Sommartel.

Des chiffres qui n'ont l'air de rien quand on les compare avec le bénéfice global des PTT mais qui ne sont pas dénués d'une importance certaine sur le plan régional.

M. Burri tire la sonnette d'alarme. «Si nous ne trouvons pas de solution pour enrayer le déficit de ces deux lignes touristiques dans un proche avenir, nous serons contraints de les abandonner. Quitte à décevoir les promeneurs ou les touristes. Cet abandon, nous ne l'envisageons qu'à contrecoeur, et cherchons dans la mesure du possible à trouver des solutions. Nous essayons de séduire notre clientèle par des prix avantageux, par des réductions pour famille nombreuse, par des abonnements extrêmement intéressants.

» Afin de combler ce déficit, qui est donc imputable au service des cars postaux du Locle, nous nous sommes également approchés des autorités communales. Ils nous ont poliment fait comprendre de passer notre chemin et de chercher par nous-mêmes à résoudre ce problème.»

Le résultat de cette année concernant l'exploitation de ces deux lignes sera sans doute déterminant. Purement et simplement abandonner ces deux lignes apparaît pour le moment être la solution la plus probable. A moins qu'une meilleure fréquentation - mais on ne semble pas trop y croire - vienne équilibrer les comptes.

Le Locle - Sommartel et Le Locle - La Ferme Robert, par voie postale, vivent peut-être leur dernier été.

La dure loi des chiffres est ce qu'elle est. Même sur les hauteurs du Grand-Sommartel, la rentabilité impose sa présence. (nic)